



Assistants maternels DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES

Pour plus d'informations contactez le 05 55 10 34 60

Vous êtes assistant(e) maternel(le) et souhaitez suivre une formation pour **optimiser vos compétences** dans un domaine spécifique. **Nos modules de formation** sont conçus **pour vous accompagner** dans votre **développement professionnel**.

Un plan de formation adapté à vos besoins, des droits et des avantages pour les salarié(e)s...

- Vous pouvez en bénéficier dès la **1^{ère} heure travaillée**
- **48 heures de formation/an entièrement financées** (y compris frais de déplacements et de repas)
- Formation réalisable **sur temps de travail** (salaire maintenu) ou **hors temps de travail**, les samedis (allocation de formation de 4,29€/heure)
- A l'issue de votre premier module, vous recevez votre « **Passeport formation** »
- Les démarches administratives sont simplifiées au maximum pour vous et votre employeur

Des modules de formation courts en lien avec vos besoins...

ACCUEILLIR LES ENFANTS ET COMMUNIQUER

- ❖ S'occuper d'un enfant allaité (16h)
- ❖ S'occuper d'un enfant de 0 à 1 an (16h)
- ❖ S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans (40h)
- ❖ Accueillir des enfants de + de 3 ans (20h)
- ❖ Préparer les repas des enfants (24h)
- ❖ Développement et rythme de l'enfant (24h)
- ❖ Apprentissage de la propreté (16h)
- ❖ Adapter sa communication avec l'enfant (24h)
- ❖ Troubles du langage (16h)
- ❖ Favoriser la relation avec les enfants et leur famille (24h)
- ❖ Entretien du cadre de vie de l'enfant (20h)

S'OCCUPER D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

- ❖ S'occuper d'un enfant atteint d'autisme (16h)
- ❖ S'occuper d'un enfant en situation de handicap (24h)
- ❖ S'occuper d'un enfant en situation de handicap **Spécialisation** (24h)
« Développer des activités adaptées au handicap de l'enfant »
- ❖ L'apprentissage de la langue des signes française (40h)

PRÉVENIR LES SITUATIONS DIFFICILES

- ❖ Accompagnement à la séparation (16h)
- ❖ Gérer les situations difficiles (16h)
- ❖ Favoriser la bientraitance envers les enfants (24h)
- ❖ Prendre soin de soi pour prendre soin des autres (16h)
- ❖ Gestion du stress et relaxation (16h)

PARTIR EN FORMATION AVEC LE PLAN DE FORMATION

1 Choisissez la ou les formation(s) qui vous intéresse(nt)

2 Contactez le Greta du Limousin au 05 55 10 34 60 - pour déterminer ensemble des dates de formation

3 Envoyez le bulletin d'inscription « plan » (téléchargeable sur www.iperia.eu) accompagné des justificatifs au Greta du Limousin

ORGANISER DES ACTIVITÉS D'ÉVEIL ET DE LOISIRS

- ❖ Éveil de l'enfant (16 à 24h)
- ❖ Éveil sportif et motricité « accompagner l'évolution psychomotrice du jeune enfant » (16h)
- ❖ Éveil musical « inter culturalité et créativité musicale » (16h)
- ❖ Contes et histoires à raconter « créer sa propre histoire » (16h)

ASSURER LA SÉCURITÉ AU DOMICILE

- ❖ Préparation du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST) dans le cadre de la prise en charge d'enfants (16h)
- ❖ Recyclage « Sauveteur secouriste du travail » (8h)
- ❖ Préparation du certificat « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » (PRAP) option petite enfance (24h)
- ❖ Recyclage « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » (PRAP) option petite enfance (8h)
- ❖ Préparation du certificat « Acteur Prévention Secours » (APS) aides et soins à domicile (24h)
- ❖ Recyclage « Acteur Prévention Secours » (APS) aides et soins à domicile (8h)

ORGANISER ET DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- ❖ Travailler en maison d'assistants maternels (16h)
- ❖ Construire son livret d'accueil (16h)
- ❖ Droits et devoirs dans l'exercice de son métier (24h)
- ❖ Organiser son activité professionnelle auprès de plusieurs employeurs (16h)
- ❖ S'initier à l'informatique et à internet (16h)
- ❖ Adopter une démarche efficace pour trouver de nouveaux employeurs (24h)

VALORISEZ VOTRE EXPÉRIENCE GRÂCE À LA VAE

Vous exercez votre activité professionnelle depuis plusieurs années et souhaitez la valoriser, optez pour la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE). Ce dispositif pris en charge par AGEFOS PME, vous permet de faire reconnaître officiellement votre expérience et d'obtenir le titre professionnel « Assistant maternel / Garde d'enfants » niveau V.

- Vous êtes reconnu par votre entourage personnel et professionnel
- Vous disposez d'un atout supplémentaire pour convaincre vos futurs employeurs
- Vous avez l'opportunité d'obtenir une rémunération supérieure

Vous êtes intéressé(e) par un ou plusieurs de ces modules : 05 55 10 34 60